

COLLOQUE INTERNATIONAL
« AGIR ENSEMBLE CONTRE LE PILLAGE ARCHÉOLOGIQUE
ET LE TRAFIC ILLICITE DES ANTIQUITÉS »
12 et 13 octobre 2022 au Musée d'Histoire de Marseille

Ce colloque réunissant les administrations nationales, les institutions européennes et internationales, les acteurs en charge de la prévention, de la lutte contre le pillage archéologique et le trafic illicite des antiquités est co-organisé par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et le musée d'Histoire de la ville de Marseille, et sous le patronage de l'UNESCO et de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Il a pour objet de présenter les actions et les bonnes pratiques menées depuis une dizaine d'années par les services de l'État (culture, intérieur, armée, Europe et affaires étrangères, justice, enseignement supérieur), les experts et les professionnels investis dans la protection du patrimoine culturel et archéologique en France (douane, police, gendarmerie) et dans le Bassin méditerranéen, afin de lutter contre le pillage archéologique. Des moments d'échanges avec les intervenants et le public, dans la salle ou en visioconférence, seront organisés afin d'améliorer et de renforcer tant en France, qu'au niveau international la coopération dans la lutte contre le pillage et le trafic illicite des biens culturels.

Le colloque, après une intervention inaugurale de monsieur Ernesto Ottone R., Sous-Directeur général pour la culture (UNESCO) puis de monsieur Nicolas Grimal, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions des Belles-Lettres (Institut de France), s'articulera autour de deux journées. La première vise à mettre en valeur les acteurs nationaux mobilisés dans la lutte contre le pillage archéologique, en présentant, lors de trois sessions, les actions du ministère de la Culture, de ses services centraux et déconcentrés, les services d'enquêtes et les pratiques judiciaires contre le pillage.

La seconde journée est divisée en deux sessions. La première sur le pillage et le trafic international, la seconde sur les organisations internationales impliquées dans la lutte contre le pillage, les liens tant avec le terrorisme, qu'avec les conflits armés et le trafic de biens culturels. Des interventions porteront également sur la coopération internationale dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et sur les réglementations, notamment de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

Madame Véronique Roger-Lacan, Ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO, viendra présenter les conclusions générales des sessions en clôture du colloque le dernier jour.

En accompagnement du colloque sera présentée au musée d'Histoire de la ville de Marseille une exposition « Trésors coupables – Pillages archéologiques en France et dans le Bassin méditerranéen » (14 octobre 2022 - 17 septembre 2023) et sera édité un numéro hors-série de la revue Archéologia sur les pillages archéologiques.

COLLOQUE INTERNATIONAL
« AGIR ENSEMBLE CONTRE LE PILLAGE ARCHÉOLOGIQUE
ET LE TRAFIC ILLICITE DES ANTIQUITÉS »
12 et 13 octobre 2022 au Musée d'Histoire de Marseille

Sous le patronage de



ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES

INSTITUT DE FRANCE

Organisation



avec le partenariat de



Commission européenne



HELLENIC REPUBLIC
Ministry of Culture and Sports



INTERPOL



UNIDROIT
International Institute for the Unification of Private Law
Institut international pour l'unification du droit privé



COLLOQUE INTERNATIONAL
12 et 13 octobre 2022
Musée d'Histoire de Marseille
Auditorium - 2 rue Henri Barbusse - 13001 - Marseille
En présentiel (sur inscription) et en visioconférence

**« AGIR ENSEMBLE CONTRE LE PILLAGE ARCHÉOLOGIQUE
ET LE TRAFIC ILLICITE DES ANTIQUITÉS »**

Co-organisé par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et la ville de Marseille (Musée d'Histoire de Marseille)

Sous le patronage de l'UNESCO et de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

1^{ère} journée : mercredi 12 octobre 2022, 9h à 18h30

9h **Accueil des participants**

9h30 **Discours d'ouverture**

- **M. Benoît Payan**, Maire de Marseille
- **M. Ernesto Ottone R.**, Sous-Directeur général pour la culture (UNESCO) (intervention à distance)
- **Général Jean-Philippe Lecouffe**, Directeur exécutif adjoint (EUROPOL)
- **M. Christophe Mirmand**, Préfet de la région PACA

10h15 **Ouverture du colloque**

/10h45 **Nicolas Grimal**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres

10h45 **Pause**

Première session : La lutte contre le pillage archéologique en France

Sous la présidence de Jean-François HEBERT, Directeur général des patrimoines et de l'architecture (Ministère de la Culture/DGPA) - sous réserve

11h-11h20 **Jean-François Hébert**, Directeur général des patrimoines et de l'architecture
Introduction : L'action du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés

11h20-11h35 **Anne Lehoërff**, Vice-Présidente du Conseil national de la recherche archéologique (CNRA)
Le CNRA et la lutte contre le pillage archéologique

11h35-11h50 **Frédéric Leroy**, Directeur adjoint du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM)
Le pillage des fonds marins

11h50-12h05 **Yves Billaud**, Ingénieur de recherche, Responsable des eaux intérieures (DRASSM)
Le pillage en milieu subaquatique, lacs et rivières

12h05-12h30 **Moments d'échanges avec la salle**

12h30-13h30 **Pause déjeuner (sur place)**

Présentations régionales d'actions marquantes (focus sur les affaires)

Sous la présidence de Jean-Olivier GUILHOT, Inspecteur général des patrimoines (IDP/DIRI/DGPA)

13h30-13h35 **Jean-Olivier Guilhot**, Inspecteur général des patrimoines
Introduction

13h35-13h45 **Bertrand Triboulot**, Ingénieur d'études (DRAC/SRA Ile de France)
La région Ile de France

13h45-13h55 **Michaël Landolt**, Ingénieur d'études (DRAC/SRA Grand-Est)
La région Grand-Est

13h55-14h05 **Yves Pautrat**, Conservateur en chef du patrimoine (DRAC/SRA Bourgogne-Franche-Comté)
La région Bourgogne-Franche-Comté

14h05-14h15 **Franck Léandri**, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC Corse)
La région Corse

14h15-14h25 **Xavier Delestre**, Conservateur régional de l'archéologie (DRAC/SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur)
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur

14h25-14h35 **Frédéric Devevey**, Chargé de recherches archéologiques (INRAP – NAOM)
Le pillage sur les fouilles préventives

14h35-15h **Moments d'échanges avec la salle**

Deuxième session : Les services d'enquêtes

Sous la présidence de Robert GELLI, Secrétaire d'État à la justice de Monaco

15h-15h05 **Robert Gelli**, Secrétaire d'État à la justice de Monaco
Introduction

15h05-15h15 **Florian Colas**, Directeur National du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED)
Les actions de la DNRED

15h15-15h25 **Christophe Perruaux**, Directeur du Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF)
Les actions de la douane judiciaire : l'exemple de Provence-Alpes-Côte d'Azur

15h25-15h35 **Colonel Alexandre Malo**, Sous-directeur de la police judiciaire (SDPJ), Direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN)
Les actions de la Gendarmerie

15h35-15h45 **Colonel Hubert Percie du Sert**, Chef de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC)
Les actions de l'OCBC

15h45-16h10 **Moments d'échanges avec la salle**

16h10-16h30 **Pause**

Troisième session : Les pratiques judiciaires contre le pillage

Sous la présidence de Sophie MACQUART-MOULIN, adjointe au Directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice (DACG)

- 16h30-16h50 **Sophie Macquart-Moulin**, adjointe au Directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice
Les spécificités de l'instruction en matière d'atteintes au patrimoine archéologique en France
- 16h50-17h05 **Sébastien de La Touanne**, Vice-procureur financier (Parquet national financier - PNF)
Fraude et blanchiment
- 17h05-17h20 **Suzanne Le Queau**, Procureure générale de la région PACA (cour d'appel d'Aix-en-Provence)
L'exemple de la politique pénale en PACA
- 17h20-17h35 **Yann Brun**, Conseiller sûreté de l'archéologie et des archives, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DGPA/Ministère de la Culture)
Bilan des affaires judiciaires en France
- 17h35-18h **Moments d'échanges avec la salle**
- 18h-18h30 *Conclusions générales de la première journée*
Olivier Rouzeau, Conseiller politique - rédacteur sur les questions de patrimoine et de biens culturels (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Fin de la première journée

Première session : Le pillage et le trafic international

Sous la présidence de Véronique CHANKOWSKI, Ecole française d'Athènes

- 9h-9h05 **Véronique Chankowski**, Directrice de l'École française d'Athènes (EFA)
Introduction
- 9h05-9h20 **Vincent Michel**, Directeur de la mission archéologique française en Libye (Université de Poitiers/HeRMA)
Libye
- 9h20-9h35 **Faouzi Mahfoudh**, Directeur général de l'Institut national du Patrimoine (Tunisie)
Tunisie
- 9h35-9h50 **Jean-Loïc Le Quellec**, Directeur de recherche (CNRS)
Maroc
- 9h50-10h05 **Lieutenant Juan Aguila**, Guardia Civil (Espagne)
Espagne
- 10h05-10h20 **Polyxeni Adam-Veleni et Eleni Pipelia**, (Ministère de la Culture - Grèce)
Grèce
- 10h20-10h35 **Général, Commandant des Carabinieri** pour la protection du patrimoine culturel (Italie)
Italie
- 10h35-11h **Moments d'échanges avec la salle**
- 11h : **Inauguration de l'exposition**
Pause déjeuner

Deuxième session : Les organisations internationales impliquées dans la lutte contre le pillage

Sous la présidence de Vincent NEGRI, Chercheur CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique – ISP / Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay

Terrorisme, conflits armés et trafic de biens culturels

- 14h-14h05 **Vincent Négri**, Chercheur CNRS
Introduction
- 14h05-14h20 **Elie Cavigneaux**, Directeur adjoint des affaires européennes et internationales (Ministère de l'Intérieur)
Biens culturels : le blanchiment et le terrorisme
- 14h20-14h35 **Capitaine Timothée Le Berre**, Adjoint au référent patrimoine de l'armée de Terre (DELPAT)
La protection du patrimoine archéologique en temps de guerre

La coopération internationale dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

- 14h45-15h **Général Jean-Philippe Lecouffe**, Directeur exécutif adjoint (EUROPOL)
- 15h-15h15 **Gonzalo Giordano**, Unité des œuvres d'art (INTERPOL) (intervention en visioconférence)
- 15h15-15h40 **Moments d'échanges avec la salle**
- 15h40-16h00 **Pause**

Les réglementations et les normes internationales au service de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

Sous la présidence de Claire CHASTANIER, adjointe au sous-directeur des collections (Ministère de la Culture DGPA - service des Musées)

16h-16h05 Claire CHASTANIER, *adjointe au sous-directeur des collections*

16h05-16h20 **Catherine Magnant**, Cheffe de l'unité en charge de la Culture (Commission européenne) (intervention en visioconférence)

16h20-16h35 **Sunna Altnoder**, Cheffe de l'Unité du patrimoine mobilier et des musées, Secrétariat de la Convention de 1970 (UNESCO)

16h35-16h50 **Sophie Delepierre**, Responsable protection du patrimoine (ICOM)

16h50-17h05 **Marina Schneider**, Juriste principale & Dépositaire des traités (UNIDROIT)

17h05-17h45 Conclusions générales du colloque

Véronique Roger-Lacan, Ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO

Fin du colloque

Coordination scientifique et comité d'organisation

Xavier DELESTRE, Conservateur régional de l'archéologie de la DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur - xavier.delestre@culture.gouv.fr

Yann BRUN, Conseiller sûreté de l'archéologie et des archives, Délégation à l'Inspection à la Recherche et à l'Innovation, Ministère de la culture - yann.brun@culture.gouv.fr

Vincent MICHEL, Professeur en Histoire de l'art et Archéologie de l'Antiquité classique en Orient, Université de Poitiers - vincent.michel@univ-poitiers.fr

Modalités pratiques

Accès gratuit sur **inscription préalable et obligatoire** (nombre de places limitées et selon les modalités sanitaires en vigueur)

Bulletin d'inscription joint à retourner par mail à l'adresse suivante :
archeologie.paca2@culture.gouv.fr

Le colloque sera accessible par visioconférence :

<https://www.youtube.com/watch?v=dLxRmo-Oqpw&list=PLok-Exu1uYxUHbxIhx8flQlZ3dFVFiiA0>